



Le paysage agricole

Tout comme la forêt, le milieu agricole est un milieu plurifonctionnel: non seulement destiné à la production, ce milieu ouvert est également propice aux

promenades, à la détente sur les chemins existant, etc. Façonné par le travail des paysans au fil des siècles, le paysage bocager de notre région, de grande qualité, continue à évoluer notamment au travers de l'augmentation de la taille des exploitations et des engins/machines. L'enjeu est donc de concevoir et concrétiser le bocage de demain, qui conserve les caractéristiques du paysage actuel tout en s'adaptant à la réalité socio-économique agricole. Par ailleurs, les plantations de résineux ou de sapins de Noël en zone agricole constituent une autre problématique. Elles entraînent une fragmentation de l'espace agricole et

bouchent la vue sur le paysage.

Comment préserver la qualité des paysages agricoles ?

- Planifier les replantations après l'abattage d'arbres isolés pour compenser la perte ;
- Redonner aux haies et arbres une vocation économique par ex. pour la production de bois-énergie, de bois de chauffage ou pour la production de bois de qualité destiné à la construction (p. ex. en développant un régime d'agroforesterie) ;
- Pour trouver les bonnes mesures qui permettent de conserver ou de renforcer le réseau écologique, contacter un expert de l'asbl Natagriwal.

Les bâtiments agricoles de plus en plus grands

Pourquoi intégrer les bâtiments agricoles ?

Pour assurer le développement de l'activité agricole sur le territoire tout en maintenant un paysage agricole de haute qualité.

Comment ?

Lors de la conception d'un tel projet, il est nécessaire d'avoir une réflexion globale quant à la localisation du bâtiment, à son implantation, sa volumétrie et aux matériaux qui le composent. L'aménagement des abords moyennant des plantations permet d'obtenir une meilleure intégration dans le paysage.



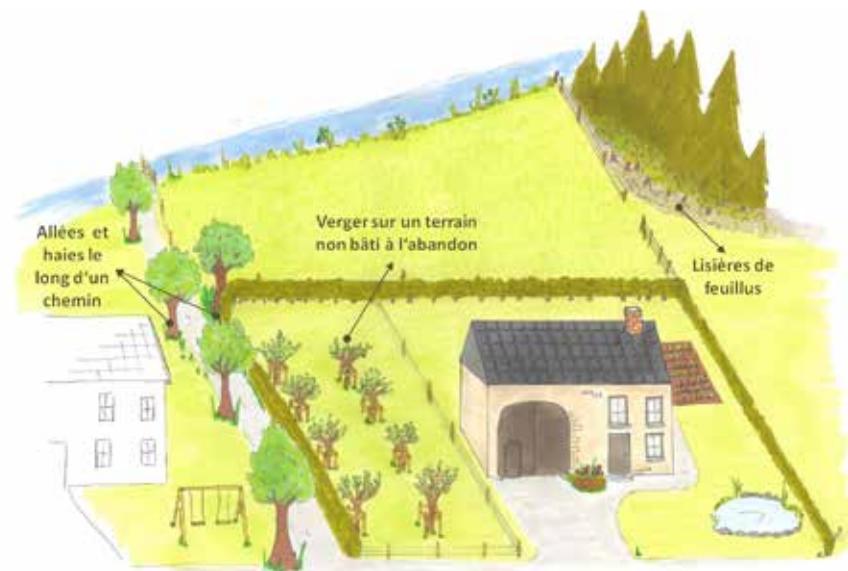
Plus d'informations se trouvent dans la brochure « Conseils d'intégration paysagère des bâtiments agricoles » éditée par la Région wallonne.

Les zones de transition

Par zone de transition, on entend des zones qui relient les espaces bâti(s), agricole(s) et forestier(s) entre eux, l'espace public au privé. Une telle zone peut être un terrain laissé à l'abandon au sein d'un espace bâti. Un aménagement bien réfléchi et adapté au paysage local permet à la fois d'intégrer davantage ces zones dans le paysage et de renforcer le réseau écologique.

Comment aménager les zones de transition ?

- En plantant des lisières de feuillus pour mieux relier le milieu forestier au milieu agricole ;
- En aménageant des vergers ou un jardin naturel sur des terrains privés non bâtis laissés à l'abandon, tout en choisissant des essences locales adaptées aux sols et au climat de notre région ;
- En favorisant la plantation d'allées et de haies le long des chemins publics et privés ;
- En aménageant son jardin selon les propositions faites dans le point 6 de la brochure.





Le paysage des milieux naturels

Les milieux naturels sont des espaces non urbanisables. Il s'agit de terrains ayant une haute valeur écologique, comme par exemple les fonds de vallée humides, mais pas nécessairement une valeur économique (immobilière, agricole, sylvicole). L'intérêt majeur de ces lieux est la conservation de ces précieux habitats.

Comment ?

- En évitant la plantation de monocultures à des fins de production intensive (par ex. peuplements

d'épicéas) tout en favorisant la plantation d'arbres indigènes adaptés aux milieux (par ex. planter des saules ou des aulnes le long des berges) ;

- En mettant en place des aménagements et des activités adaptées, en y développant le pâturage extensif ou le fauchage tardif ;
- En évitant les remblais sauvages (terres, déchets de tonte...) et en supprimant les rejets d'eaux usées.



Milieux humides ou tourbeux



Prairies à haute valeur biologique



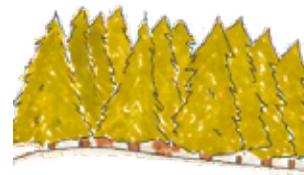
Pâturage extensif

Le paysage forestier

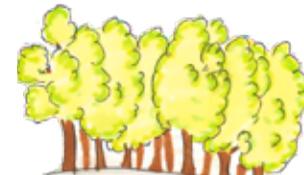
La forêt est une composante majeure dans nos paysages. Elle est multifonctionnelle : économie locale, milieu de vie, habitat pour une faune et une flore diversifiée, cadre d'activités sportives, chasse, lieu d'histoire et de contes, tourisme,... Tout comme l'agriculteur, le forestier est un acteur du territoire rural qui contribue fortement à l'évolution des paysages. Ceci est également valable pour les propriétaires de forêts privées.

Comment gérer durablement la forêt ?

- En choisissant des essences adaptées à la station (type de sol, climat,...) ;
- En évitant la plantation de monocultures à des fins de production intensive (par ex. peuplements d'épicéas) tout en favorisant une forêt mixte de classes d'âge différentes ;
- En évitant des coupes à blanc et en favorisant la régénération naturelle des peuplements.



Monoculture de résineux



Monoculture de feuillus



Forêt mixte

Savoir si un terrain est écologiquement intéressant et trouver les bonnes mesures pour conserver le milieu n'est pas évident. N'hésitez pas à contacter un expert du DNF, du Parc naturel ou d'une organisation de conservation de la nature.

Ne pensez pas seulement à une rentabilité à court terme. Avec la suppression des droits de succession et de donation du nouveau code forestier, les propriétaires privés peuvent enfin investir dans un avenir plus durable (en plantant des feuillus arrivant plus lentement à maturité, p. ex. hêtre, chêne,...) !

Pour plus de détails n'hésitez pas à consulter le nouveau code forestier : <http://enforet.wallonie.be>